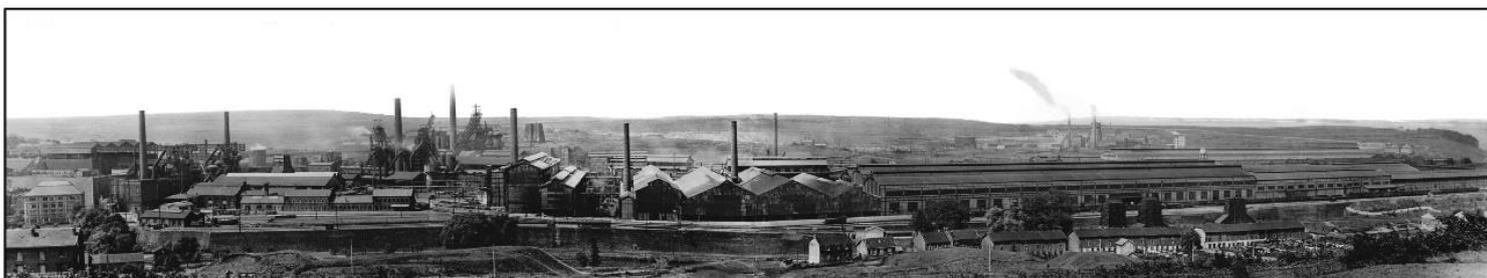




Réhabilitation du Site de Micheville



Vue du site de Micheville en activité (source D. Brachetti)

Le futur quartier de Micheville se situe sur friche de l'usine sidérurgique démantelée dans les années 80. Il représente près de 50 ha, et accueillera à terme environ 1850 logements, des équipements publics (Pôle culturel, écoles, collège, crèche), des commerces et services, un parc d'entreprises et des espaces de co-working, des équipements de transport (hub de mobilité) et des équipements privés.

Plan masse du site de Micheville (Etudes préliminaires)



Un projet conçu avec la population

Conçu avec les habitants lors des événements de concertation organisés en 2014, le plan guide propose les grands principes d'aménagement du futur quartier, sans figer le projet.

- **Développer l'économie locale** en favorisant l'accueil des entreprises
- **Améliorer la qualité de vie des habitants** en proposant des services innovants (conciergerie de quartier, espaces de coworking...) et des espaces de rencontre et d'animation (esplanade, parc, Pôle culturel, équipements sportifs.)
- **Favoriser la mixité sociale et générationnelle** par la construction de logements répondant aux besoins de tous (étudiants, familles, seniors...)
- **Reconquérir les friches industrielles** pour préserver les espaces agricoles et naturels.
- **Créer le lien entre le nouveau quartier et la ville actuelle** et améliorer la desserte du site en prolongeant le maillage des voies publiques.
- **Concevoir un Écoquartier** en imposant des objectifs ambitieux en matière de développement durable et de performances énergétiques et en encourageant les modes de déplacements alternatifs à la voiture.
- **Préserver la biodiversité** par la création de corridors écologiques reliant les espaces naturels.

Le Living Lab

Pour prolonger et approfondir cette logique de co-conception, et favoriser l'émergence de projets innovants, en lien avec le projet d'aménagement, l'Université de Lorraine, l'EPA et la CCPHVA ont créé un Living Lab, ou laboratoire d'usages, outil partenarial qui favorise l'émergence de projets et l'innovation collaborative associant administrations, élus, habitants, professionnels. Ce dispositif bénéficie du soutien du Fonds Ville de Demain (Programme des Investissements d'Avenir).

C'est dans ce cadre qu'un Atelier d'Innovation Urbaine mobilise 60 étudiants de 5 spécialités de Master 2 de l'Université de Lorraine. Pendant sept semaines et avec l'ambition de proposer des solutions en janvier 2017, les groupes-projets plancheront sur la question des nouveaux espaces de centralités dans les territoires en mutation et plus particulièrement du parc urbain comme lieu de vie.

Pour aller plus loin ...

Qu'est-ce qu'un « hub de mobilité » ?

Il s'agit d'un carrefour de mobilité associant des services pour les habitants tels que la location de vélos électriques, des emplacements d'autopartage ou de covoiturage, une conciergerie de quartier, un centre de coworking et de télétravail ou encore des espaces pour les associations.

L'objectif est de créer, pour les habitants actuels et futurs, un lieu attractif d'échanges qui facilite leurs déplacements. Pourront être proposés sur un même lieu : des lignes de bus – dont un bus à haut niveau de services qui relierait Villerupt à Belval en passant par Micheville, des vélos, des véhicules d'autopartage électriques, des places de stationnement pour les résidents et les frontaliers.

L'EPA souhaite définir avec les usagers potentiels les services associés au pôle de mobilité afin que cet espace réponde à leurs besoins et à leurs usages.



Le Parc de l'Alzette

Le parc de l'Alzette aura deux fonctions :

- **Sociale** : au-dessus des murs de l'Alzette, le parc sera un lieu d'animation qui proposera équipements sportifs (tables de ping-pong, terrain de badminton, de basketball, de pétanque par exemple) et des aires de jeux pour enfants. Il constitue le lien entre la ville actuelle et le futur quartier de Micheville.
- **Écologique** : Le vallon de l'Alzette sera le support du corridor écologique. Il s'agit d'accompagner progressivement l'assainissement de l'Alzette et de favoriser le développement de la biodiversité.

Micheville : Le parc de l'Alzette



Tout comme le hub de mobilité, cet espace sera conçu avec les habitants.

Préserver la biodiversité

Après le démantèlement de l'usine, l'abandon du site et l'absence d'entretien ont permis au site d'évoluer en friche et de favoriser le retour d'une faune et d'une flore spécifiques...

Fort de la présence de cette remarquable biodiversité, la friche minière du site de Micheville est aujourd'hui classée en Espace Naturel Sensible par les deux Départements de Meurthe-et-Moselle et de Moselle, qui ont décidé de mener conjointement, et en concertation avec l'EPA, des actions de protection, de gestion et d'ouverture au public. L'aménagement de Micheville intégrera une trame verte et bleue pour favoriser les déplacements de la faune et de la flore. Il préservera les espaces remarquables pour la biodiversité et veillera à les valoriser.

Schéma de la trame verte et bleue

